



L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale

Historien : sujet d'historiographie (d'histoire de l'histoire), mentionner et expliquer l'évolution de la recherche historique sur cette question.

Mémoires : plusieurs mémoires car plusieurs appropriations de ce qu'a été la Seconde Guerre mondiale.

I. Le temps du résistancialisme

Résistancialisme : vu aujourd'hui comme l'amnésie collective qui touche l'opinion française par rapport aux événements qui se sont déroulés pendant la guerre.

A. Restaurer la légalité républicaine

De Gaulle restaure la légalité républicaine et renie l'héritage du **régime de Vichy**, il accompagne l'épuration, c'est-à-dire la punition des gens rendus coupables de **collaboration** entre 1940 et 1944. Mais cette épuration est **incomplète** et ceux qui ont été condamnés peuvent bénéficier, très vite, dans les années 1950, de **lois d'amnistie**.

B. L'émergence du résistancialisme

Volonté du général de Gaulle de jeter un voile pudique sur le Régime de Vichy, de faire presque comme s'il n'avait **jamais existé** et d'identifier la France toute entière à la **Résistance**. On vit donc pendant plusieurs années avec cette idée que la France a résisté toute entière, qu'elle s'incarne dans la République et dans le général de Gaulle et que finalement le régime de Vichy est un épisode qu'il vaut mieux oublier.

C. Des mémoires concurrentes

A la mémoire gaulliste, il faut ajouter la **mémoire communiste**. En effet, les communistes sont entrés massivement, en 1941, dans la Résistance et jouent sur cette réputation de résistants après la guerre pour asseoir leur légitimité. Le Parti communiste se dit **le parti des 75 000 fusillés**.

Il y a donc **deux héritages** de la Résistance quelque peu différents, dans cette première période.

Les **réprouvés** (déportés, prisonniers de guerre, juifs, etc.) ne prennent pas la parole à cette époque et l'on n'évoque pas les souffrances dont ils ont été les victimes.

Livre de référence : *Histoire de Vichy*, R. Aron (1954). Développe la thèse du glaive et du bouclier. Où de Gaulle est le glaive de la Résistance tandis que Pétain est le bouclier, celui qui a protégé la France.

II. Le temps des archives

1970 : ouverture des archives, l'historien rétablit la vérité historique et transforme la mémoire.

A. Un film : *Le Chagrin et la Pitié*, M. Ophüls (1971)

D'abord interdit à la TV, il n'est sorti que dans une seule salle de cinéma à Paris, car ce film montrait que la France de la Seconde Guerre mondiale avait été une France résistante mais aussi une France **collaboratrice** et une France **attentiste** (qui n'a ni résisté, ni collaboré).

B. Un livre : *La France de Vichy*, R. Paxton (1973)

Écrit à partir de la consultation des archives allemandes, qui sont des documents officiels et donc font preuve de **vérité**. Le livre de Paxton montre que Vichy a été un gouvernement qui a souhaité la collaboration et qui n'a aucunement protégé la France des appétits de l'Allemagne nazie.

C. Le réveil de la mémoire juive

Réveil de la mémoire juive en réaction à la naissance du **négaționisme** qui prétend que le génocide juif n'a pas eu lieu. Ainsi, on explique la spécificité de la **Shoah**, crime exceptionnel parmi tous ceux qui ont été commis pendant la Seconde Guerre mondiale.

III. Le temps du devoir de mémoire

Appropriation des mémoires de la guerre par le **monde politique**. Ainsi, on considère les événements de la Seconde Guerre mondiale de façon radicalement différente de celle des années qui ont suivi la guerre.

A. Le temps des procès

Au nom de l'**imprescriptibilité** des **crimes contre l'humanité**, on peut juger les auteurs de ces crimes longtemps après les faits. Exemples : procès de Klaus Barbie à Lyon en 1987 ; procès de Paul Touvier, chef de la milice ; et un peu plus tard procès de Maurice Papon.

B. Le rôle des dirigeants politiques

On peut opposer **François Mitterrand**, dont on révèle à cette époque le **passé trouble** (proche de René Bousquet) et **Jacques Chirac**, qui en 1995, prononce son **discours** où il reconnaît la responsabilité de la France dans les crimes commis sous le régime de Vichy.

C. La concurrence mémorielle

Tous les groupes qui ont été acteurs de cette période de guerre se disputent les faveurs de la loi. En 1990, la **loi Gayssot** est votée, elle punit le négationnisme.

D'autres acteurs émergent à leur tour (descendants d'esclaves, arméniens, etc.) et demandent la reconnaissance des crimes dont ils ont été victimes, au nom du **devoir de mémoire**.

Livre de référence : *Le syndrome de Vichy*, H. Rousso (1987). Explique cette culpabilité que nous avons toujours par rapport aux événements de 1940-1944 et comment nous avons du mal à nous en débarrasser.

Conclusion : Opposition entre mémoire et histoire : on voit bien dans tout le chapitre que les deux notions s'opposent et s'entremêlent. L'histoire c'est la science, c'est le rétablissement de la vérité des faits. La mémoire, elle, tient de l'ordre de l'affectif. Aujourd'hui où nous sommes soumis au devoir de mémoire, l'historien est amené à se transformer en juge et le juge, qui dit la vérité historique, est amené à se transformer en historien.